Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 16

Artikel: De mieux en mieux
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-210357

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ordre parfait.

On lit dans les Règlements de l'*Abbaye de l'Uniforme*, fondée à *Gollion* en 1762, ce qui suit :

« Article 10. Si aucun desdits membres se remplissoit de vin jusqu'à perdre la raison et à s'endormir dans la Compagnie ou commit quelque désordre, payera un florin.

» Article 25. Tous les membres de dite Société devront être habillés le jour de l'Assemblée en uniforme ordonné par LL. EE., à ce défaut et n'étant pas rasés, seront à l'amende d'un florin six sols. »

Archives d'Etat, Berne. M. H.

PORQUET HENRI A ISA VOLLYAI ALLA AO PRIDZO

(Patois du district de Grandson).

Henri à Isâ êtai on bouen 'hommo, gaillâ recriâ din la paroissè, iô n'avai què dai z'ami. Assèbin, lo bouètaron conseiller de paroissè. Adon, vo z'erai faillu lo vérè lè dèmeindzè dè comnyon, quand c'ètai son toi dè baillî la coupè, commin sè redressîvè quand passâvè pè lo vèlâdzo dè Bornican, avoué sa vechtê dè drap blu et son grand tublyè nai su la tîta et sè solâ cèri què traluïvont ! N'est portan pas à dèrè què séyê bin portâ su la religion ; l'allâvè âo prîdzo por cin què l'ètai quazi d'oblièdzî po nè pas sè bouètâ à la linga dai dzin.

Ma fai 'na dèmindzé îô l'avai poû dè mondo po comniâ (câzi rin què dai fennè et on pâr d'hommo) n'avant du rinfonçâ lè coupè qu'on iâdzo et lè toûlon ètant rechtâ câzu pllins. Chlieu monsieux avant zeu'na rude gotta à bairè intrè lè trai, lè conseillers et lo mènichtrè, aprî lo prîdzo, dèvant d'allâ dinâ. Cin fâ qu'Henri à Izâ avai dza dzouillamin comniâ quand l'est repassâ pè Bornican sîn avai dinâ. In passin dèvant la pinta, vouaitiè du âo trai z'ami què l'inviton à prindrè on verro avoué leu. Ora, vo chintè bin cin qu'arreva. Lo nè veniai què lo pouro Henri avai bin comniâ, l'avai adî son tublyè, sè n'abit blu, n'avai pas dinâ, mais s'imbantsîvè contrè l'otto in brelantsin. Arrevâ tsî lu, on nè vèyai pas 'na gotta. Sa fenna, qu'ètai dza prâo grindzè dè couètèma, l'a reçu commin vo peutè croirè :

— Dû îô sô-tè, vilho soûlon ?

— Vigno dâo prîdzo.

— On vai bin dè quin pridzo tè vin. Tè faré bin mî dè mè djamé liai retornâ.

— Oh chèra ; liai vé allâ totè lè dèmindzè preyî lo bon Dieu què tè retèréyè aô plie vito ; tè sèri benireuza et mè assèbin. S. G.

COMMENT ON SUCCOMBE

Totor, six ans. Une table sur laquelle repose une magnifique pêche veloutée.

La Vue. — Dis donc, Totor, tu l'as vue?

Totor (*d'un air qu'il voudrait rendre indifférent*). — Oui.

Le Toucher. — Un vrai velours.

L'Odorat. — Respire donc un peu ce parfum !...

Le Goût. — Elle doit être exquise tout simplement.

La Vue. — J'ai rarement vu un fruit aussi délicieusement coloré.

Le Toucher. — Et d'un lourd !

Le Goût. — Dis-moi, Totor...

Totor. — Hein ?

Le Goût. — Ça ne te dirait rien d'y planter la dent ?

Totor (*très digne et fourrant résolument ses mains dans ses poches*). — Pour qui me prenez-vous donc ? Ne savez-vous pas que maman, avant de sortir, m'a formellement interdit de toucher à cette pêche ?

Le Toucher (*insinuant*). — C'est probablement une des dernières de la saison.

La Vue. — Au fait ta maman t'a défendu de la manger, mais rien ne t'empêche de l'admirer.

Le Goût. — Tu pourrais fort bien par exemple soulever un coin de la pelure, sucer un moment...

L'Odorat. — Et recoller ensuite !

Le Toucher. — Il faut distinguer, que diable, et ne pas prendre toutes les choses au pied de la lettre.

Totor (*qui sent sa volonté s'en aller à tire-d'ailes*). — Non, non, laissez-moi... Je ne veux pas !

La Vue. — Et puis, tu sais, elle est ridicule la défense de ta maman. Comment, tu peux couver ce fruit du regard, le caresser de la main, le respirer à pleines narines et tu n'oserais pas y mordre ? Ce serait absurde !

Le Goût (*méprisant*). — Idiot !

Le Toucher (*doctoral*). — Le seul fait de convoiter constitue déjà la mauvaise action. Alors pourquoi ne pas aller jusqu'au bout, je te le demande ?

Totor (*qui n'a pas compris la subtilité du raisonnement, mais qui est fort ébranlé tout de même*). — Non, non...

L'Ouïe (*à voix basse*). — Tout est silencieux dans la maison. Personne dans l'appartement, personne dans l'escalier. Tu es seul, l'heure est propice.

Totor (*avec une dernière révolte*). — Non, je ne veux pas désobéir à maman.

Le Toucher (*feignant la colère*). — A ton aise, mon ami !

Le Goût. — Personne ne t'oblige à suivre nos conseils !

L'Odorat. — C'est bon, c'est bon, n'en parlons plus !

La Vue (*narquoise*). — Nous vous laissons, monsieur Totor !

L'Ouïe (*avec une révérence*). — Votre servante, monsieur Totor (*elle fait mine de s'éloigner, puis se rapproche vivement*). Nigaud, va !

La Pêche (*caressante*). — Je ne vous plais donc pas, monsieur Totor. Vous ne me trouvez sans doute pas assez jolie ?...

Totor (*qui perd la tête*). — Je n'ai pas dit cela, je... je...

La Pêche (*câline*). — Totor !... mon petit Totor !...

Totor (*brutal*). — Vas-y donc !

Totor, vaincu, fou de désir, se précipite. Et sous l'ardent baiser de ses lèvres roses, la pêche fond, fond et disparaît...

Totor (*s'essuyant les lèvres*). — Me voilà dans de beaux draps ! (*résumant philosophiquement ses impressions*) : La question qui se pose maintenant est celle de savoir si le plaisir que je viens d'éprouver compensera la fessée que je vais recevoir tout à l'heure ? M.-E. T.

La livraison d'*avril* de la Bibliothèque Universelle contient les articles suivants :

Sois bon, par Paul Stapfer. — La laide Louise, roman, par F. Chavannes. — Le plan de paix du président Wilson et de son ministre M. Bryan, par Ernest Lehr, membre correspondant de l'Institut. — Un peintre de mœurs russes. Alexandre Ostrovsky, par Louis Leger, membre de l'Institut. — Fidélité, par Edouard Chapuisat. — L'automatisme à la guerre, par le lieut.-colonel Emile Mayer. — Les semailles. Nouvelle, par Emile Moselly. — Variétés : Mon bon maître. Brunetière, par P. Sirven. — Chroniques parisienne, par Henri Bachelin, allemande, par A. Guilland, russe, suisse romande, par Maurice Millioud, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle :*
Avenue de la Gare, 23, Lausanne.

Objets pour pauvres. — Découpé dans l'annonce d'une vente de bienfaisance :

Nos jeunes gens se sont assuré le concours de bonnes fées, lesquelles, depuis des mois, confectionnent, après leur travail de la journée, linge de maison, vêtements divers, *objets pour pauvres*, layettes, enfin beaucoup de choses utiles, sans compter des travaux charmants et pas chers.

Des *objets pour pauvres !* Qu'entend-on par là ? De pauvres objets, évidemment. V. F.

De mieux en mieux.

Un de nos lecteurs a bien voulu nous adresser la réclame ci-dessous, en français, répandue par un hôtel-pension de la Suisse allemande. C'est un nouvel échantillon de ce français de rencontre, dont nous avons déjà publié de nombreux spécimens.

« Maison bien, de réputation approuvée, dans la plus belle situation centrale a vue magnifique sur le groupe du ***, vis-à-vis de la salle à bains du village, au milieu de la vie de cure, offre tout confort désirable.

» De grandes salles-à-manger et de société, un jardin étendu et ombragé. 100 chambres spacieuses et bellement meublées avec 140 bons lits reconnus. Chauffage centrale.

» Cuisine exquise aussi bien que de vins seulement réels. »

LE CHOLÉRA

Samuel Biguerne, des Rapilles, s'était résolu à en finir avec la vie. La raison ? Catherine, sa promise — sa petite Caton, comme il l'appelait — lui avait donné à entendre qu'elle ne voulait plus de lui. N'était-ce pas une pitié de la voir rebuter ce garçon de vingt-trois ans, de bonne mine, bien qu'il louchât un peu, grand et fort, carré d'épaules, et à l'ordinaire gai comme un pinson !

Samuel Biguerne s'en vint à Lausanne pour acheter un pistolet. Mais il ne put s'entendre sur le prix, et il rentra chez lui sans armes... « Aussi bien, pensa-t-il, je n'aurais peut-être pas su le charger. Je ferais mieux de me pendre... Mais la corde pourrait casser, et puis je ne sais pas faire les nœuds coulants... Plutôt me noyer !... Au fond du lac... On retrouvera mon corps, ou on ne le retrouvera pas... Seulement, si on le retrouve, on m'enfouira comme un chien, Dieu sait où !... Non, je ne me noyerai pas... Une idée ! Si je me donnais le choléra ? Ça vous emmène très vite, à ce que j'ai entendu dire... Oui, le choléra, il n'y a que ça ! »

L'infortuné empletta des concombres, en fit une salade, plein une grosse terrine, et, après avoir envoyé à sa Caton un billet lui annonçant que, à cause d'elle, il mourait du choléra, il se mit carrément à avaler ses concombres jusqu'à la dernière rondelle et arrosa le tout d'une rasade d'eau fraîche. Une heure après, aïe ! aïe ! étendu sur son lit, il entendait son ventre battre la générale. Quelle purge, mes amis ! Et, se tordant comme un ver, il geignait : « Je ne croyais pas que mourir du choléra fût si pénible ! »

Cependant, il finit par s'endormir. A son réveil, il constata sans ennui qu'il était bien vivant et ne souffrait presque plus.

Mais qui donc marchait doucement dans sa chambre ? Se mettant sur son séant, il aperçut, émue et souriante, un bol de lait dans les mains, Catherine qui venait à lui.

— Mon pauvre chéri ! murmura-t-elle.

Quinze jours plus tard, les annonces de leurs accordailles étaient affichées à la maison de commune. C.